

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 41 (1903)
Heft: 42

Artikel: Les débuts d'une grande oeuvre : (fin)
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-200518>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
 Grand-Genève, 11, Lausanne.
 Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
 St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
 Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
 SUISSE : Un an, fr. 4,50 ; six mois, fr. 2,50.
 ETRANGER : Un an, fr. 7,20.
 Les abonnements détiennent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
 S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
 Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
 Etranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
 la ligne ou son espace.
 Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

AVIS. — Les nouveaux abonnés pour l'année 1904 recevront **gratuitement** le journal d'ici au 31 décembre prochain et un exemplaire de l'*Almanach du Conte* (année 1903).

Le bonheur des contribuables.

J'ai rencontré, l'autre jour, de bonnes gens qui étaient d'une humeur massacrante. Le facteur venait de leur porter le vilain billet doux que le fisc appelle le « bordereau des impôts. » On a beau être certain de le recevoir en été ou en automne, un peu plus tôt, un peu plus tard, ce chiffon de papier cause à tout le monde la même désagréable impression. Déboursant cent, deux cents, trois cents francs et au-delà, c'est pour les privilégiés de ce monde une bagatelle ; ils dépenseront le double ou le triple en menus plaisirs, en voyages d'agrément ; mais donner cela au receveur ou au boursier leur paraît être une volerie. Ce sentiment-là est bien humain. Peut-être les hommes d'Etat, les fonctionnaires de l'administration, ceux enfin qui ont des idées nettes sur les services publics, qui savent ce qu'ils coûtent, acquittent-ils leurs contributions sans maigrir, avec même une sorte de fierté patriotique. Pour les autres, le mot d'impôt sera toujours synonyme d'injustice.

Le fisc, il est vrai, ne fait rien pour amadouer les contribuables ; il ignore l'art de donner la pilule. Apportez-lui votre argent dix mois avant l'échéance, vous n'obtiendrez de lui nul escompte, aucune marque de reconnaissance ; si encore on ne vous en veut pas de devancer les temps et de déranger les habitudes administratives.

Le fisc est malin, dit-on. Il pourrait être aimable, ce qui, aujourd'hui où la bonne humeur des contribuables décroît en proportion inverse du nombre et du taux des impôts, serait encore plus malin. Pourquoi n'imiterait-il pas ces marchands qui vous gratifient d'un onzième morceau de savon quand on leur en achète dix ou qui vous remettent gracieusement une boîte d'allumettes avec le paquet de cigarettes de Vevey ou de Grandson ? Je suppose que tel citoyen paie ses impôts de l'année déjà au mois de janvier. Il n'a nul avantage à le faire, puisqu'il ne bénéficie d'aucun escompte et qu'il perd l'intérêt de son argent. Mais enfin, pour être délivré d'un souci, le voilà qui se met en règle avec le fisc longtemps à l'avance. En retour de la faveur qu'il lui fait, l'Etat ou la commune délivrerait au zélé contribuable un bon pour une ou deux bouteilles d'Yvorne, de Villeneuve, de La Côte, de Lavaux ou de Bonvillars ; ou bien un bon pour une promenade sur le haut lac Léman, sur le réseau du Glion-Naye ou de telle autre compagnie. Passé le 30 juin, la manne fiscale cesserait.

Pour mettre d'emblée à l'aise les administrations, je dois dire ici que je ne prendrai pas de brevet pour mon invention ; je la leur abandonne patriotiquement et gratuitement.

Le directeur des finances cantonales, M. Vieux, me connaît suffisamment pour croire

un instant que je veuille me payer sa tête. On n'est pas aussi irrévérencieux que cela, au *Conteur vaudois*. Je suis même convaincu que, après examen de mon système, il reconnaîtra tout ce qu'il de bon, sans calembour. Procurer quelques instants de plaisir à ses administrés, tout en combattant la mévente des vins et en améliorant les affaires des compagnies de transport, n'est-ce pas pour un gouvernement une agréable perspective ?

On me dira qu'il sera quasi impossible de graduer la valeur des bons d'après le montant des contributions. Mais mon système est plus démocratique que cela. Attendu qu'il est aussi dur, plus dur même, au petit contribuable de payer dix ou vingt francs, qu'au richard d'aligner des billets de mille, je voudrais que les bons de voyage ou de bouteilles fussent les mêmes pour tous. Il n'y aurait de différence que par rapport à l'époque où ils seraient délivrés ; car il ne devrait pas être égal au fisc que le paiement par anticipation s'effectue le 1^{er} janvier ou le 30 juin. En ce dernier jour, on ne saurait raisonnablement prétendre à plus d'un flacon de nos crus, non plus qu'à un voyage dépassant une vingtaine de kilomètres.

Il existe certains receveurs et boursiers à l'amabilité bien connue et chez lesquels c'est presque un plaisir que de payer ses impôts. Mais combien plus grande sera la joie des débiteurs de l'Etat ou de la Commune lorsqu'ils recevront le petit cadeau octroyé par le fisc aux contribuables modèles. Il se pourrait alors qu'ils réglissent leur « bordereau » deux ans à l'avance !

En soumettant ma proposition à qui de droit, je songe en particulier aux Lausannois que les circonstances affligen, en cette année, d'une nouvelle contribution. N'auraient-ils pas droit, en acquittant leur « impôt personnel » un peu tôt, à une promenade au Dézaley, avec une petite « salée » arrosée de trois verres au guillot ? Qu'en dites-vous, monsieur Pache ?

V. F.

Pensée. — Si un homme a une grande idée de lui-même, on peut être à peu près sûr que c'est la seule grande idée qu'il ait eue de sa vie.

* * *

Franchise. — Un monsieur apercevant la fillette d'une de ses connaissances :

— Bonjour, Léa, comment te portes-tu ?
 — Très bien, merci, m'sieu.

— Et maintenant, il faut me demander comment je me porte, fait le monsieur, voulant donner à l'enfant une petite leçon de politesse.

Alors, la fillette, avec candeur :

— Oh ! ça m'est égal.

* * *

Naïveté. — Alors, où est François, maintenant ? On ne le voit plus.

— Comment, tu ne sais pas ? Mais il s'est engagé sur les transatlantiques.

— Il a une bonne place ?

— Excellente ! Cinq cents francs par mois et la nourriture.
 — Et aussi le logement ?
 — Bien sûr.

Vin nouveau.

Le vin brun d'octobre est pressé ;
 Le moût pétille dans les verres.
 Les vendangeurs ont embrassé
 Les vendangeuses peu sévères.

Le moût pétille dans les verres
 Et déjà commence à griser,
 Les vendangeuses peu sévères
 Ont tendu leurs lèvres au baiser.

Le vin, qui commence à griser,
 Met au cœur des chansons nouvelles.
 La lèvre tendue au baiser,
 Les filles ne sont point cruelles.

Les coeurs, pleins de chansons nouvelles,
 Sont joyeux tout le long du jour.
 Les filles ne sont point cruelles
 A qui vient leur parler d'amour.

Joyeuses tout le long du jour,
 Car le vin remplit les futailles,
 A qui vient leur parler d'amour,
 Elles répondent : épousailles.

Le vin qui remplit les futailles
 Leur promet richesse et bonheur.
 Elles répondent : épousailles ;
 L'amoureux réplique : épouseur.

Promettant richesse et bonheur,
 Le moût fermente dans les tonnes ;
 Toute fille a son épouseur,
 On l'attend aux prochains automnes.

Le moût fermente dans les tonnes ;
 Qu'à pleins verres il soit versé,
 Et qu'en boive aux prochains automnes !
 Le vin brun d'octobre est pressé.

(Les Origines.) HENRI WARNERY.

Les débuts d'une grande œuvre.

(Fin.)

Nous ne pouvons suivre le congrès de Lausanne dans toutes ses délibérations. En donnant quelques extraits de son compte-rendu analytique nous avons voulu tout simplement rappeler à l'attention publique, à l'occasion du récent congrès de Rouen, qui permet une intéressante comparaison, les progrès constants de l'œuvre de la paix.

Par le nombre et la valeur de ses membres, par les idées hardies, autant que généreuses, qui y furent émises, par la dignité de ses délibérations, et la portée de ses résolutions, le Congrès de 1869 marque certainement dans les annales de la Ligue de la Paix et de la Liberté ; c'est pour Lausanne un honneur de lui avoir donné asile.

* * *
 Citons encore un discours d'Edgar Quinet, qui, exilé à ce moment-là, habitait Clarens. L'arrivée à la tribune de l'illustre écrivain français est accueillie par des applaudissements enthousiastes. L'orateur prononce, d'une voix émue, les paroles suivantes :

Amis de la liberté et de la paix. Il y a deux ans, dans votre première assemblée à Genève, j'adressais, du fond de la mort morale où tout semblait plongé, un appel à la conscience humaine et je la conjurais de sortir de la nuit, de venir en aide à ceux qui s'obstinent encore dans le combat de la justice et du droit. Aujourd'hui, je salue le réveil de cette conscience. Le monde peut croire qu'il sort d'un rêve monstrueux où qu'il avait bu un breuvage empoisonné. Je le veux bien, ce sera là son excuse. L'orgie est près de finir, le jour va paraître et je vois une main écrivant sur les parois de la salle du festin : Liberté, Paix et Vérité, dans l'universelle justice. Vous inaugurez cette ère nouvelle par de grandes pensées et en préparant l'organisation nouvelle de la société. Comment y concourir ? Comment préparer un état de choses auquel s'opposent les maîtres du monde ? Déjà il est heureux de savoir que les peuples veulent la paix autant que les souverains veulent la guerre ; mais il y a de grands progrès à faire encore avant que la paix devienne le patrimoine de l'humanité. Non-seulement les peuples s'ignorent, mais encore ils se méconnaissent, parce que leurs maîtres les divisent. C'est pourquoi on les voit, Allemands contre Bohèmes, Russes contre Polonais, Français contre tous (*bravos*) ; mais le jour est prochain où aucune nation ne sera opprimée sans que cela soit un deuil pour toutes.

Ne souffrons pas que l'on dise plus longtemps d'un peuple pris nuitamment au piège, qu'il n'était pas fait pour la liberté et qu'il n'a que le gouvernement qu'il mérite.

Ces paroles, qu'on entend souvent en Europe, sont injustes et mal fondées ; si elles se répétaient plus longtemps, ce serait un délit de lèse-humanité. On deviendrait indifférent au malheur d'autrui et l'on se préparerait à subir le joug commun.

On attribue aux peuples bien souvent les idées de leurs souverains ; ainsi on a fait croire aux Allemands que les Français ne demanderaient pas mieux que de leur faire la guerre et qu'ils se précipiteraient comme de véritables barbares pour ravager le monde. Je suis étonné, messieurs, que de pareilles allégations soient accueillies avec si peu de défiance ; cela ne trouve sa raison d'être que dans les gouvernements militaires qui nous régissent ; de là ces idées fausses que les peuples s'attribuent les uns aux autres. C'est à vous, messieurs, de dissiper ces ombres, de montrer à tous qu'ils n'ont qu'un ennemi, le despotisme. Faites la lumière entre les peuples et vous ferez en même temps la prospérité et la paix. (*Applaudissements prolongés.*)

Voici également les conclusions du rapport de M. Lemonnier, sur la troisième question indiquée au programme : « Quels sont les moyens de faire disparaître tout antagonisme économique ou social entre les citoyens ? »

Les conditions politiques suivantes sont indispensables pour qu'une réforme économique puisse être efficace : 1^o Le gouvernement républicain fédératif ; 2^o les lois votées directement par le peuple ; 3^o L'enseignement obligatoire et gratuit pour la partie éducative ; gratuit à tous les degrés, pour les deux sexes ; 4^o l'abolition des armées permanentes remplacées par les milices ; 5^o l'abolition de tous les impôts indirects et leur remplacement par l'impôt direct et progressif.

Les mesures économiques les plus urgentes sont : a) L'abolition de tout monopole industriel et spécialement des monopoles de transport ; b) dans tout ordre de travail, l'intervention du législateur en vue d'écartier toute réglementation particulière de nature à porter atteinte aux principes fondamentaux du droit commun ; c) l'établissement de syndicats pour les ouvriers de tout ordre aussi bien que pour les patrons.

Enfin, pour terminer, voici la lettre par laquelle Victor Hugo remerciait le comité d'organisation du congrès de lui avoir conféré la présidence d'honneur :

ADRESSE DE VICTOR HUGO AU CONGRÈS DE LA PAIX.
Bruxelles, 5 septembre 1869.

Concitoyens des Etats-Unis d'Europe,

Permettez-moi de vous donner ce nom, car la République européenne fédérale est fondée en droit en attendant qu'elle soit fondée en fait. Vous exis-

tez, donc elle existe. Vous la constatez par votre union qui ébauche l'unité. Vous êtes le commencement du grand avenir.

Vous me conférez la présidence honorifique de votre congrès, j'en suis profondément touché.

Votre congrès est plus qu'une assemblée d'intellectuels ; c'est une sorte de comité de rédaction des futures tables de la loi. Une élite n'existe qu'à la condition de représenter la foule ; vous êtes cette élite là. Dès à présent, vous signifiez à qui de droit que la guerre est mauvaise ; que le meurtre, même glorieux, fanfaron et royal, est infâme ; que le sang humain est précieux, que la vie est sacrée. Solennelle mise en demeure.

Qu'une dernière guerre soit nécessaire, hélas ! je ne suis, certes, pas de ceux qui le nient. Que sera cette guerre ? une guerre de conquête. Quelle est la conquête à faire ? la liberté.

Le premier besoin de l'homme, son premier droit, son premier devoir, c'est la liberté.

La civilisation tend invinciblement à l'unité d'idiome, à l'unité de mètre, à l'unité de monnaie, et à la fusion des nations dans l'humanité, qui est l'unité suprême. La concorde a un synonyme : simplification ; de même que la richesse et la vie ont un synonyme : circulation. La première des servitudes, c'est la frontière.

Qui dit frontière, dit ligature. Coupez la ligature, effacez la frontière, ôtez le douanier, ôtez le soldat ; en d'autres termes : soyez libres ; la paix suit.

Pais desormais profonde. Paix faite une fois pour toutes. Paix inviolable. Etat normal du travail, de l'échange, de l'offre et de la demande, de la production et de la consommation, du vaste effort en commun, de l'attraction des industries, du va-et-vient des idées, du flux et reflux humain.

Qui a intérêt aux frontières ? les rois. Diviser pour régner. Une frontière implique une guérison, une guérison implique un soldat. *On ne passe pas*, mot de tous les priviléges, de toutes les prohibitions, de toutes les censures, de toutes les tyrannies. De cette frontière, de cette guérison, de ce soldat, sort toute la calamité humaine.

Le roi, étant l'exception, a besoin pour se défendre du soldat, qui, à son tour, a besoin du meurtre pour vivre. Il faut aux rois des armées, il faut aux armées la guerre. Autrement leur raison d'être s'évanouit. Chose étrange, l'homme consent à tuer l'homme sans savoir pourquoi. L'art des despotes, c'est de dédoubler le peuple en armée. Une moitié opprime l'autre.

Les guerres ont toutes sortes de prétextes, mais n'ont jamais qu'une cause, l'armée. Ôtez l'armée, vous ôtez la guerre. Mais comment supprimer l'armée ? par la suppression des despotes.

Comme tout se tient ! Abolissez les parasitismes sous toutes leurs formes, listes civiles, fainéantes payées, clergés salariés, magistratures entretenues, sinécures aristocratiques, concessions gratuites des édifices publics, armées permanentes ; faites cette rature, et vous dotez l'Europe de dix milliards par an. Voilà d'un trait de plume le problème de la mère simplifié.

Cette simplification, les trônes n'en veulent pas. De là les forêts de baïonnettes.

Les rois s'entendent sur un seul point, éterniser la guerre. On croit qu'ils se querellent, pas du tout, ils s'entendent. Il faut, je le répète, que le soldat ait sa raison d'être. Eterniser la guerre, c'est éterniser l'armée ; éterniser l'armée, c'est éterniser le despotisme. Logique excellente, soit, et féroce. Les rois épousent leur malade, le peuple, par le sang versé. Il y a une farouche fraternité des glaives, d'où résulte l'asservissement des hommes.]

Donc, allons au but, que j'ai appelé quelque part *la résorption du soldat dans le citoyen*. Le jour où cette reprise de possession aura eu lieu, le jour où le peuple n'aura plus hors de lui l'homme de guerre, ce frère ennemi, le peuple se retrouvera un, entier, aimant, doublé en force et en âme, et la civilisation se nommera Harmonie et Travail, et la paix se fera comme la lumière se fait, par la simple ascension de l'astre.

L'astre, c'est la liberté.

Poussons donc ce cri : Délivrance ! qui contient toutes les solutions.

Citoyens et frères, je vous envoie mon remerciement ému et ma cordiale adhésion.

Oh ! ces enfants ! — Toto a un oncle très bon, qui vient de tomber dangereusement ma-

lade. Sa maman, en le couchant, lui recommande de prier le bon Dieu pour lui.

Et Toto prie ainsi : « Bon Dieu, conserve mon oncle au moins jusqu'au nouvel-an. »

Un enfant s'était levé trop tard. Son père le gronde et finit sa mercuriale par ce petit apostrophe :

— Un homme diligent, qui s'était levé fort matin, trouva, sur son chemin, une bourse pleine d'or.

— Oh ! papa, interrompit vivement l'enfant, celui qui l'avait perdue s'était levé encore plus matin que lui !

Présentation.

Aujourd'hui, les publications nouvelles sont légion. Obligés d'en rendre compte, les rédacteurs de journaux ne savent où donner de la tête. Ils sont tout heureux de recourir au petit compte-rendu que les auteurs eux-mêmes ont maintenant pris l'habitude de joindre à leur volume. Et voilà pourquoi tant de compétents rendus ne veulent rien dire : parler de soi n'est pas toujours ais.

Jadis, il n'en était pas ainsi, la notice bibliographique se paraît parfois d'une tourne élégante et spirituelle, témoin la suivante, relevée dans un journal de 1865, et qui annonçait au public l'apparition des *Bluettes et Bouquetades* de Petit-Senn, édition elzévirienne imprimée sur papier de Hollande, par J.-G. Fick, et éditée par le libraire Georg.

Voici pour toi, plaisir public,
Une œuvre accorte, fine et brève :
Petit-Senn, imprimé par Fick,
Tous les deux bourgeois de Genève.
Vif et dru, bien que sage et vieux,
Jamais l'auteur n'a visé mieux,
Tiré plus droit, frappé plus juste ;
Jamais l'imprimeur excellent
N'a fait un habit plus galant ;
Le costume, à l'œuvre s'ajuste.
Comme l'imprimeur et l'auteur
Fais ton devoir, ami lecteur.

L'avenir du christianisme.

« Le christianisme a pris d'abord la forme de Saint-Pierre, ou de l'autorité (catholicisme) ; puis celle de Saint-Paul, ou de la liberté (protestantisme) ; il prendra en définitive celle de Saint-Jean, ou de la charité, qui réunira les deux contraires. »

SCHELLING.

Onna consolachon.

Por vère cauquon pllie affliedzi qu'Abram Daucret lo dzo iò sa fenna, la Lisette, passà l'arma à gautse, pas fotu à nion. L'è veré que l'ire lo premi coup que cein lâi arrevâve d'itre avoué on mort dessu lo lan per tsi li. Assebin l'avai 'na mena tant teria, tant minablia que, n'est pas po dere, mä que cein fasâi maubin de ci pourro coo.

— Quin affére, so desâi-te, quin affére ! Cllia pourra Lisette ! s'ein allâ ora quand pouâve m'itre ancora tellameint à profit ! Ein è min cogniu quemet li po fère pè la cousena..., et pu po trobllia lo bâre ào vi..., avoué cein que, s'été via, gouvernâve et ariâve assebin qu'on hommo..., et lè caions que bouâlâtav du tot lliéin quand l'ouiant..., et lè dzenellie, mimalement lè ellioussé que vagnant medzi dau re-prin tant que désô sè gredons.... Se l'è dein sti Dieu mondo possiblio ! Et pu, n'è pas tot, mä prâo sù que cein mè còtera gros po l'einterria ! (Abram l'ire un bocon crapin.) Sein compâta que ne sé ne cosse ne cein qu'on fâ dein stau z'occasions. Peinsa-vo yâ, n'è jamé passâ per quie. Faut absolument que démandéio ào vesim, li que l'a z'u on biau-frâre dein lè z'autorità, ie dusse cognâtre tote cllia manigance.